

Compte rendu du Conseil d'école du mardi 8 novembre

Présents : Mmes Mignot, Hupont, Bosteau, Sardant, Landemaine, Froget, Chevé, Poirier, Bluteau, Seince, Mr Écorchard (représentants des parents d'élèves).

Mr Duranton, adjoint aux affaires scolaires.

Mr Daiguson, délégué départemental de l'éducation nationale

Mmes Halley, Lavandier, Beignet, Lemenand, Vivès, Beaumier, Claudet, Belleil, Lemonnier, Députier (RASED)

Mrs Romier, Velier et Amiot membres de l'équipe éducative

Excusés

Mr Fabius, IEN

Mr Seguin, maire de Tiercé

Mme Bolze, conseillère municipale

Mmes Perceveau et Paulet, enseignantes

Après un mot de bienvenue et un tour de table de présentations, Mr Amiot propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

1) Résultats des élections des délégués de parents.

Inscrits : 378

Votants : 190 soit 50%

Groupement de parents (Liste G. Seince) : 181 voix soit 11 élus

Mr Amiot et l'ensemble du Conseil d'école regrettent le recul du nombre de votants à cette élection et ceci malgré les efforts déployés par les parents afin de faciliter le vote par correspondance. L'an passé, le taux de participation était de 60%.

2) Organisation de l'école

Effectifs au 8 novembre : 247 élèves

CP : 41

CE1 : 57

CE2 : 43

CM1 : 47

CM2 : 59

Moyenne : 22,5 élèves par classe

La répartition de ces 247 élèves sur 11 classes a permis de :

- conserver des effectifs modérés en classe de CP (20/21)
- réduire les effectifs dans les classe à cour double (≤ 23)
- ne pas avoir de groupe de niveau inférieur à 8 dans les classes à cour double

Taux d'élèves présentant une année de retard dans l'école : **3,6 %** (taux national 17,8 %)

Rappel Rondeau 2003/2004 : 16 %

Mr Amiot se félicite de cette évolution qui tend à montrer que les pratiques pédagogiques et les choix opérés ont conduit à un meilleur accompagnement du parcours des enfants rendant les maintiens exceptionnels.

Enseignement des langues vivantes

L'enseignement de l'anglais est assuré du CE1 au CM2 au moyen d'échanges de service et grâce aux enseignants habilités.

L'initiation commencera au mois de janvier pour les CP.

Salle informatique

Toutes les classes se sont vues attribuer un créneau. Certains ordinateurs, d'un modèle ancien, se montrent maintenant très lents et ralentissent le travail des enfants.

10 classes (et sans doute bientôt 11) sont équipées d'ordinateurs portables dont 8 qui ont été offerts par l'APE.

Temps partiels

Mlle Perceveau complète Mme Halley le lundi.

Mlle Beaumier complète Mlle Claudet le mardi.

Mme Paulet complète Mr Amiot le jeudi et le vendredi et Mme Belleil le lundi.

Équipe d'entretien : Mr Thibault, Mme Leblanc, Mme Frémont et Mlle Guillemain

EPS : Intervenant Mr Vieu

L'équipe du réseau d'aide spécialisée aux enfants en difficulté (RASED) est composée de Mr Thomé psychologue scolaire et Mme Députier, enseignante spécialisée.

Intervention de Mme Députier :

L'équipe du RASED est toujours incomplète car il manque un ré-éducateur (G).

Le travail se fait de manière coordonnée avec les enseignants surtout au niveau du CP et du CE2.

11 demandes d'aide ont été formulées et des bilans ont été effectués après des interventions, aussi bien dans la classe qu'en petit groupe.

Réseau de réussite scolaire de Châteauneuf (RRS)

5 classes participent au rallye mathématique.

5 enseignants utilisent le logiciel d'entraînement à la lecture « ELSA » présenté par Mr Fabius lors du premier Conseil d'école de l'année 2010-2011.

Intervention de Mlle Claudet

ELSA est un logiciel d'entraînement à la lecture nécessitant 2 à 3 séances de 30 minutes chaque semaine. C'est un travail individualisé et progressif qui se déroule en salle informatique. Ce logiciel a pour but d'améliorer le niveau de lecture des élèves en s'appuyant sur le plaisir de lire. Il tend également à rendre la lecture plus efficace en améliorant la compréhension par rapport au temps de lecture.

Accompagnement éducatif

Pas de nouvelle à ce jour.

Règlement intérieur

Pas de modification notoire mais un aménagement de l'accès à l'école qui a changé les habitudes des uns et des autres. Mr Amiot se félicite du fait que peu de problèmes affectent cette modification et tient à remercier tout particulièrement les services municipaux pour leur efficacité à l'occasion de ces travaux.

Néanmoins il subsiste quelques difficultés dont certaines peuvent rapidement être surmontées :

- des barrières de protection sur la rue sont mal fixées (*Mr Duranton prend note*).
- le temps d'éclairage est trop court pour permettre de monter à l'école aisément lorsqu'il fait nuit. (*Mr Duranton prend note*).
- le garage à vélo est hors de l'enceinte de l'école, ce qui a conduit à certaines petites incivilités qui ont, depuis quelques interventions, disparu.
- quelques trous sont apparus dans le chemin, qu'il faudra combler pour éviter les grandes flaques d'eau si tentantes pour certains.

3) Conseil des enfants

Le Conseil des enfants était réuni jeudi 3 novembre sous la présidence de Mr Amiot.

Quelques points ont amené des débats et décisions :

- les élastiques et autres cordes à sauter ont été retirés de la circulation car ils jonchaient le sol à la fin de chaque récréation restant parfois sous la pluie. D'autre part, certains enfants utilisaient les cordes de manière non conforme à la réglementation retenue lors de précédents Conseil d'enfants. Cependant Mr Amiot a signifié aux enfants que le matériel sera à nouveau mis à leur disposition avec un nouveau mode de fonctionnement et de nouvelles directives de jeu.
- le traçage de zones de jeu (basket) ne pourra se faire que lorsque les travaux de rénovation de l'école seront terminés et que la cour aura été refaite.
- la durée des récréations est adaptée à la météo ; un peu plus courte lorsque le temps est mauvais et que le bruit est insupportable sous les préaux , un peu plus longue parfois en fin d'année lorsque l'air est doux et le soleil généreux. Tous les enfants ont accepté ce principe.
- conservation du vieux bâtiment préfabriqué pour jouer pendant les récréations.

Mr Amiot a répondu aux enfants qu'il était hostile à cette proposition qui selon lui n'apportait rien de bénéfique à la vie de l'école. En effet, la conservation du vieux bâtiment nuirait à l'unicité de la nouvelle cour B et rendrait à nouveau la surveillance plus difficile. D'autre part, l'utilisation de ces deux salles poserait la question de surveillance (2 personnes à chaque récréation), du rangement des jeux à la fin de chaque récréation (on sait ce qu'il en est avec les cordes) ainsi que du nettoyage. Enfin et surtout l'aspect esthétique de l'école se verrait affecté de manière incompréhensible par la conservation d'un vieux bâtiment préfabriqué au milieu de bâtiments neufs ou rénovés.

- nouveaux livres dans la BCD.

Mr Amiot a informé les enfants que de nouveaux livres allaient prochainement être mis à leur disposition dans la bibliothèque.

- alarme en cas de coupure de courant.

Mr Amiot a répondu qu'il utiliserait un sifflet.

Mr Duranton précise que le nouveau système d'alarme prévu à l'issue des travaux bénéficie d'une autonomie de fonctionnement en cas de coupure de courant.

4) Rythmes scolaires

Mr Amiot informe le Conseil qu'un débat semble s'engager pour l'année 2012 concernant les rythmes scolaires. S'il ne fait aucun doute que la semaine de 4 jours sera abandonnée, le débat sera ouvert pour le reste (mercredi ou samedi matin, durée des vacances, durée de la journée de classe...). Mr Amiot encourage donc tous les partenaires de l'école à participer à ces échanges qui ne peuvent qu'éclairer les hommes politiques qui auront la charge d'effectuer ces modifications nécessaires.

5) Questions des parents à l'équipe éducative (voir feuille jointe).

1) Mr Amiot explique qu'il a formulé cette demande près de Mr Bossebœuf, alors président de l'APE, il y a 3 ou 4 ans car l'APE se prévalait de défendre les intérêts de l'école ce qui est un objectif hautement estimable. Considérant que l'APE ne saurait être qu'un partenaire économique de l'école, il lui semble important que la voix de l'APE soit présente lors d'instances qui ont pour but de débattre de la vie de l'école et à plus forte raison d'envisager son avenir. De cette manière l'APE avait également la possibilité d'avoir la restitution des échanges dont l'intégralité ne peut figurer dans le compte rendu faute de place.

2) Mr Amiot indique qu'il a alerté la mairie de Tiercé par courrier au sujet de ce problème le jour même. *Mr Duranton informe le Conseil qu'une solution globale interviendra à la fin des travaux, solution visant à rendre l'alarme audible dans tous les bâtiments et à faire en sorte que cette alarme soit centralisée. En attendant et pour cette année scolaire, une solution provisoire (sifflet) va être mise en place afin que toutes les classes puissent entendre le signal.*

Mr Amiot renouvelle son besoin d'éclairage sur le nouveau plan d'évacuation de l'école et en particulier des nouveaux bâtiments car il est impératif de savoir exactement quel est le chemin que doivent emprunter les enfants lors de leurs exercices d'entraînement.

Il insiste pour savoir si les portes situées à l'arrière de ces bâtiments doivent être prises en compte dans ce plan d'évacuation. *(Mr Duranton prend note et se charge d'éclaircir ce point).*

3) Mr Amiot s'étonne de cette demande sachant que cet affichage avait été abandonné au profit de la circulation du compte rendu dans toutes les familles. Certains parents font valoir que le temps de lecture est restreint et qu'il n'est plus possible ensuite d'avoir accès au compte rendu.

Mr Amiot répond qu'il est difficile de garder affichées les 7 ou 8 pages de chaque rapport et que le compte rendu est accessible sur le site de l'APE (<http://apeep-tierce.fr>) depuis l'année dernière.

Il ne voit pas d'objection à ce qu'il figure sur le site de la mairie et va prendre des dispositions en ce sens.

4) Violence à l'école.

Puisque la question comportait le mot « exactement », Mr Amiot répond sur ce qu'il en est « exactement ». Deux cas de violence (une physique et l'autre verbale) ont attiré son attention et ont été traités immédiatement avec les personnes concernées : enfants et parents. Depuis ce jour, les élèves en question ne se sont pas manifestés de manière négative.

Pour ce qui est des « gestes violents » que l'on peut plus objectivement assimiler à des brutalités réactives, ils ne sont certes pas acceptables et sont réprimandés quand ils sont signalés, cependant dans la plupart des cas, ils sont la conséquence de jeux qui dérapent et conduisent l'un des participants à une réaction aussi inadaptée qu'irréfléchie. Sur ce cas, Mr Amiot rappelle qu'à chaque

récréation les enseignants de surveillance doivent faire cohabiter 250 enfants aux jeux divers et variés, aux potentiels physiques différents et aux caractères tout aussi différents. L'équipe pédagogique est unanime pour saluer le bon esprit qui règne sur la cour et dans l'école sans occulter ces gestes brutaux auxquels ils accordent toute leur vigilance.

Mr Amiot souligne le fait qu'il ne faut pas banaliser les termes liés à la violence et en particulier à la violence à l'école sous peine de ne plus saisir le sens des mots et de laisser libre cours à une imagination décalée synonyme de peur et de stress.

6) Questions des parents à la municipalité

- 1) Les parents indiquent à nouveau le caractère dangereux des manœuvres réalisées par les camions chargés d'approvisionner le chantier et demandent à ce que cela se fasse en dehors des horaires d'entrée et de sortie de l'école. Mr Duranton est conscient du danger et répond que le message est passé et que les entrepreneurs veilleront à le respecter.
- 2) Mr Duranton distribue le dernier plan des travaux avec le dessin préfigurant l'entrée de l'école. Le chantier suit son cours et n'a pas pris de retard. La livraison des classes est toujours prévue pour les vacances de Pâques 2012 ; elle laissera ensuite la place à la démolition du vieux bâtiment préfabriqué et à la construction du préau et du portique de l'entrée. Actuellement, les ouvriers terminent la charpente et les couvreurs prendront le relais ; le chantier devrait être hors d'eau pour les vacances de Noël. A la demande des enseignants, le sol sera recouvert de carrelage et une fontaine à eau sera installée sous le préau, près des toilettes. L'inauguration officielle pourrait intervenir pendant ou à l'issue de la semaine des arts.
- 3) Les problèmes de bruit étaient liés au gros œuvre et sont désormais derrière nous.
- 4) Mr Duranton informe le Conseil que la gendarmerie passe régulièrement et surveille l'entrée de l'école depuis le virage au moyen de jumelles. Les parents ne semblent pas convaincus de l'efficacité de cette méthode et rappellent que les problèmes de stationnement sont source de danger pour les enfants et leur famille et débouchent parfois sur des altercations. Ce problème récurrent ne semble donc pas pouvoir trouver de solution si ce n'est un réaménagement de la rue de Longchamp.
- 5) Mr Duranton indique qu'une partie des problèmes évoqués par les parents et notamment les problèmes liés à la discipline pourront être traités à l'occasion de la « portes-ouvertes » du samedi 26 novembre. Il ajoute qu'un film va être réalisé avec le concours d'une classe afin que les familles puissent avoir un meilleur aperçu de ce qui se passe au niveau du restaurant scolaire. Il précise également que ce sont près de 380 repas qui sont servis chaque jour sur un créneau de 1h30 ce qui engendre nécessairement des temps d'attente. Enfin il termine en rappelant que chacun peut venir se rendre compte à l'occasion d'un jour de classe.
- 6) Mr Duranton précise que la société « Restauria » applique le réglementation en vigueur depuis le début et que cela n'a entraîné aucune modification dans l'organisation de la cantine. Il ajoute que Mr Maillard responsable de cette société sera là à l'occasion de « portes-ouvertes ».
- 7) Mr Duranton informe le Conseil qu'il n'est pas envisagé de changer l'emplacement du garage à vélo pour des raisons techniques, celui-ci étant fixé dans le sol.

7) Informations diverses

– Projets culturels.

Les deux classes de CP travaillent sur le thème de l'ogre « gentil ».

Les CE1 ont un projet à caractère théâtral qui se finalisera au château du Plessis Macé.

3 classes ont un projet « jardin/potager ».

Un projet musical en partenariat avec l'école de musique est en cours de finalisation pour deux classes.

Enfin la sortie des CM2 autour du Mont Saint Michel est confirmée pour les 26,27 et 28 mars 2012.

La participation des familles se monte à 70 €, celle de l'APE à 63,74 € et celle de la mairie à 22,26 €. Reste 10 € par enfant pour l'école ; une vente de cartes de vœux (avec tout les CM2) sera proposée afin de récolter cette somme.

- Pont de l'Ascension

Les cours du vendredi 18 mai sont avancés au **mercredi 16 mai** (cantine et transports assurés).

- Prochain Conseil d'école **Jeudi 9 février à 18h00**.

Le directeur

Jean Pierre Amiot